



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Communiqué de presse du 17 janvier 2023

L'Assemblée Générale de l'ASS s'est tenue le mardi 17 janvier 2023 à Yverdon en présence de 220 participants. L'exercice 2021-2022 réalise un chiffre d'affaires de CHF 16'862'230.-. Il est inférieur de 8.7 % à celui de l'exercice précédent qui était particulièrement bon. Ceci s'explique principalement par la baisse dans le secteur des plants (manque de disponibilité) et par les plus faibles rendements dans le secteur des céréales. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 83'159.-. Les ventes totales de semences et plants se sont élevées à 11'534 t, résultat inférieur de 3.3 % à celui de la campagne précédente. L'exercice sous revue a été marqué par l'agrandissement de la centrale de triage des semences qui donne entière satisfaction avec des perspectives intéressantes pour l'avenir. Après la partie statutaire, Monsieur Michel Darbellay, Responsable du Département Production, marché et écologie de l'USP, a donné une conférence intéressante sur le thème « Politique agricole : situation, évolution et perspectives pour les grandes cultures ».

Le Président Pascal Savary s'est réjoui de pouvoir enfin se réunir en présentiel et d'échanger avec les sociétaires après deux ans d'assemblée par correspondance pour cause de Covid. Malgré les difficultés quotidiennes du métier d'agriculteur, il a relevé la chance de vivre dans un pays démocratique qui garantit la liberté d'expression. Il en ira de même dans le déroulement des discussions durant l'assemblée. Pascal Savary a relevé l'importance d'une juste rémunération des producteurs de semences et plants pour leur travail au quotidien. Le maintien d'une production indigène est particulièrement important dans la situation géopolitique actuelle. La guerre en Ukraine survenue en février 2022 a complètement bouleversé l'équilibre en Europe et dans le monde. Outre les souffrances humaines, cet évènement a provoqué une crise énergétique dont les conséquences sont encore difficiles à mesurer. Dans cette situation, il nous incombe de développer des mesures et des solutions à long terme pour préparer l'avenir. A ce titre, nos prédécesseurs ont été visionnaires en 2013 lorsqu'ils ont couvert une grande partie des toitures de l'ASS avec des panneaux photovoltaïques.

S'agissant de la **politique agricole suisse**, Pascal Savary constate que les mesures prises par les autorités fédérales pour répondre aux initiatives phytosanitaires ne correspondent ni à la réalité du terrain ni aux bonnes pratiques agronomiques. Il cite deux exemples incompatibles avec la production de plants de pommes de terre et de semences de maïs. Le labour des terres argileuses désormais impossible en fin d'année ne permet plus de bénéficier de l'effet du gel et du dégel bénéfique sur la structure du sol. La réduction des herbicides s'appliquant désormais à l'ensemble des parcelles d'une espèce, cette mesure ne permet plus de maintenir une application d'herbicide dans les cultures de sélection pour en assurer la propreté (cf. normes de certification).

Dans son rapport, Pascal Savary a salué la construction et la mise en service de la **nouvelle centrale céréales**. Elle fonctionne parfaitement et donne entière satisfaction. L'inauguration officielle a eu lieu le 9 juin 2022 en présence de 180 sociétaires et invités. Après avoir décrit les différentes étapes de construction et de mise en service, Pascal Savary a donné quelques chiffres clés illustrant l'importance de l'ouvrage. Le radier est d'une épaisseur de 80 à 120 cm. Une charge utile de 3 t/m² avec une portée de 10 m ont nécessité une épaisseur de dalle de 48 cm. La construction comprend un volume total de béton de 1'680 m³ et 221 t d'armatures métalliques. La modernisation de nos infrastructures est importante pour l'avenir de notre coopérative. Avec la grande diversification du marché et des demandes de nos clients, il est important de disposer d'équipements de haute qualité, performants et polyvalents.



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Durant l'exercice 2021-2022, le Comité s'est réuni à dix reprises. Une journée stratégie extra muros a été mise sur pied en avril 2022. Le travail s'est orienté sur la vision de la coopérative pour les quatre prochaines années. En ce qui concerne les nouveaux investissements, le Comité a supervisé la fin de l'agrandissement de la centrale céréales (suivi des travaux et finances) et l'élaboration du projet ThermoSeed. Au niveau du personnel, l'ASS a connu passablement de changements depuis le début de l'exercice sous revue. Pas moins de 5 nouveaux collaborateurs ont été engagés pour les raisons suivantes : démissions, réductions de taux d'activité, création d'un nouveau poste pour le triage des graines alimentaires.

Dans la partie statutaire, le **Directeur, M. Didier Peter**, a présenté les **résultats commerciaux** de la coopérative. Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2021, toutes espèces confondues, se sont élevées à 11'534 t. Ce résultat est inférieur de 3.3 % à celui de la campagne précédente qui était particulièrement élevé. Cela s'explique principalement par la faible récolte de plants de pommes de terre (- 546 t), dans une moindre mesure par les faibles rendements de pois (- 70 t) et de trèfles (- 27 t). Pour ces espèces, les disponibilités à la vente étaient insuffisantes. Les ventes sont par contre en augmentation pour les céréales (+ 93 t), le soja (+ 84 t), le maïs (+ 65 t), et le lupin (+ 11 t).

Le fait marquant de l'exercice sous revue est l'achèvement de la **nouvelle centrale de triage des semences et graines alimentaires** qui a été mise en service en novembre 2021. Le budget approuvé initialement par l'AG du 25.07.2019 s'élevait à CHF 6.9 millions HT. En janvier 2021, il a été augmenté à CHF 7.1 millions HT pour les raisons suivantes :

- 1) Etude environnementale et analyses exigées par la DGE, avec élimination de matériaux pollués en décharge spéciale.
- 2) Etage supplémentaire décidé par le Comité pour permettre l'installation future d'une machine de désinfection non chimique des semences.
- 3) Augmentation de puissance de l'alimentation principale.

Lors du bouclage des factures finales, quelques entreprises ont fait valoir des surcoûts provoquant globalement un dépassement de budget de CHF 250'000.- (+ 3.5 %). Ce dépassement provient principalement des travaux de maçonnerie, dans une moindre mesure des échafaudages, des structures métalliques, et des équipements d'exploitation.

Sur le plan technique le projet est une réussite. La capacité en cellules a été doublée avec des tailles de cellules différentes qui correspondent parfaitement aux besoins de l'ASS et du marché. La nouvelle chaîne de triage fonctionne parfaitement. Elle assure un haut niveau de qualité, un bon débit et une grande flexibilité au niveau du choix du circuit selon l'espèce. Les mandats de triage de graines alimentaires ont fortement progressé dès la mise en service des nouveaux équipements.

Durant l'année sous revue, l'ASS a finalisé un projet de **machine de désinfection des semences à la vapeur** (technologie ThermoSeed). L'ASS a élaboré un projet concret en collaboration avec deux sociétés hollandaises habilitées par la société suédoise détentrice de la technologie et le bureau d'ingénieurs suisse CSD. L'ASS dispose d'un projet abouti et chiffré pouvant être fabriqué et mis en service dans un délai de 12 mois. Il fonctionne uniquement avec une chaudière à biomasse (déchets de triage) et met l'accent sur la récupération de chaleur et d'eau aux différents niveaux du cycle. Après une analyse approfondie, le Comité a décidé de reporter la décision et d'analyser la situation d'année en année car le prix d'achat est très élevé et la demande du marché encore insuffisante pour rentabiliser un tel investissement. Bien entendu, l'ASS reste attentive à l'évolution des autres technologies possibles (ex : champ d'électrons, plasma, etc.).



ASS Société coopérative des sélectionneurs

Le fondé de pouvoir, M. Denis Huguet, a ensuite présenté les **comptes de l'exercice 2021-2022.** Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021-2022 s'est élevé à CHF 16'862'230.-. Il est inférieur de 8.7 % à celui de l'exercice précédent qui était particulièrement bon. Ceci s'explique principalement par la baisse dans le secteur des plants (manque de disponibilité) et par les plus faibles rendements dans le secteur des céréales (moins de céréales pour le canal Maxi, plus de petits grains). Les charges de marchandises et de prestations de tiers se montent à CHF 13'825'751.-. Elles sont aussi inférieures à celles de 2021-2022 en raison des plus faibles volumes de plants et de semences de céréales à payer aux producteurs. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'629'765.- et sont en diminution de 1.4 %. Ceci s'explique surtout par des charges d'entretien inférieures dans les centrales. L'exercice 2021-2022 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 308'720.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice de CHF 83'159.-

ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 280 producteurs – multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois, de lupin et de trèfle. Depuis 2018, elle est aussi active dans le triage pour tiers de diverses graines alimentaires.